

Soutien belge à l'opération française en République centrafricaine

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael
Publié le 19/12/2013

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le soutien belge à l'opération française en République centrafricaine.

Le Conseil des ministres a autorisé l'exécution de quatre vols A-330 comme transport stratégique entre la France et un endroit en Afrique dans la période comprise entre fin décembre 2013 et fin janvier 2014. Il a également autorisé l'engagement opérationnel d'un détachement C-130 d'environ 35 militaires pour une période initiale de deux mois, prolongeable d'un mois à partir de fin janvier 2014, pour l'exécution de transport tactique. Les militaires déployés en et hors RCA durant cette mission auront respectivement le statut *engagement opérationnel, sous-position engagement passif armé* (AR – 03 – coefficient 4) et le statut *engagement opérationnel, sous-position engagement d'observation* (AR – 03 – coefficient 2).

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92
www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Kurt Verwilligen](mailto:verwilligen.k@mod.mil.be) <verwilligen.k@mod.mil.be>

Porte-parole (N) de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense

+32 2 550 28 11
+32 473 88 99 37

[Didier De Weerd](mailto:deweerd.d@mod.mil.be) <deweerd.d@mod.mil.be>

Porte-parole (F) de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense

+32 2 550 28 84
+32 473 86 16 36